

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE EN PRÉSENTIEL LE
7 NOVEMBRE 2022, À 20H30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE,
SIMON BRUNELLE.**

Sont présents :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
 - Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
 - Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
 - Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
 - Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Absent : Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous les élus et aux contribuables présents en déclarant la réunion ouverte à 20h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022
4. Administration
 - 4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et approbation des dépenses mensuelles du conseil
 - 4.2 Demande de financement Moisson santé
 - 4.3 Calendrier des séances du conseil 2023
 - 4.4 Date d'adoption du budget (19 décembre) + extraordinaire
 - 4.5 Avis de motion du règlement 2023-01-01 de taxation foncière 2023
 - 4.6 Forfait téléphonique DHC Avocat
 - 4.7 Coût du projet de bibliothèque-Financement
 - 4.8 Proche aidante
 - 4.9 Indice du coût de la vie de septembre
 - 4.10 Avis de motion pour règlement de revitalisation
 - 4.11 Audit pour l'année 2022
5. Travaux Publics-Voirie
 - 5.1 Suivi des ponceaux
 - 5.2 Demande de correction de pluvial rue St-Pierre
 - 5.3 Modification de la résolution 2642-02-22 Programme Prabam
6. Sécurité publique-incendie
7. Urbanisme et environnement
 - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc mois de janvier
 - 7.2 Dépôt de la description technique rénovation cadastrale
 - 7.3 Budget Rigidbny
8. Assainissement des eaux usées et eau potable
 - 8.1 Avis de non-conformité réseau d'égout
9. Culture et loisirs
 - 9.1 Approbation des dépenses du fonds d'accessibilité (toilettes-chalet + mur salle) projet 017362690
10. Affaires nouvelles

10.1 Résolution pour tarification de location de la salle 2023

11. Rapport du maire
12. Rapport des comités du conseil
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard et son représentant
13. Période de questions et demandes verbales des citoyens
14. Levée de l'assemblée

2768-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RESOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal conformément au délai prescrit par la loi ;

2769-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 octobre 2022.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

4.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PAR DÉLÉGATION ET AUTORISATION DES DÉPENSES MENSUELLES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

2770-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois d'octobre 2022 et que le préambule en fasse partie intégrante ;

Ci-joint la liste détaillée des déboursés des chèques émis comprenant les dépenses incompressibles à partir du dernier conseil et le total des chèques à déboursier pour le mois d'octobre ainsi que le total des dépôts directs de paies émises.

| | |
|---|-------------|
| Journal des déboursés (dépenses incompressibles) | |
| No : 202200290 à 202200322 | 40 518.37\$ |
| Chèques à déboursier : | |
| Total des paies émises : (P.2 liste des paiements émis) | 8805.30\$ |
| Pour un total de : | 49 323.67\$ |

ADOPTÉE

4.2 Demande de financement -Moisson santé/Mauricie Centre du Québec

2771-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'approuver la demande de Moisson santé au montant de 192\$ pour soutenir l'aide alimentaire des citoyens de Ste-Cécile- de-Lévrard.

ADOPTÉE

4.3 Calendrier des séances du conseil

2772-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'approuver les dates du calendrier des séances du conseil pour l'année 2023.

ADOPTÉE

4.4 Date d'adoption du budget et de la séance extraordinaire

2773-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de retenir comme date d'adoption du budget 2023 le 19 décembre à 20hres et la réunion extraordinaire pour le règlement de taxation et autres à 20h30.

ADOPTÉE

4.5 Avis de motion du règlement 2023-01-01 de taxation foncière 2023

Le conseiller M. Jean-Marie Dionne donne avis de motion du règlement 2023-01-01 pour adoption à une séance ultérieure.

4.6 Forfait téléphonique DHC Avocat

Le conseil demande d'avoir d'autres propositions avant l'adoption. Le forfait téléphonique de 2023 par DHC avocat est de 500\$.

4.7 Coût du projet de bibliothèque-Financement

2774-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de demander le financement d'emprunt de la bibliothèque au montant de 281 250\$ pour le Ministère et de payer la part de la municipalité au montant de 233 047\$ à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

4.8 Personnes Proches aidantes

RECONNAISSANCE POUR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale des personnes proches aidantes se déroule du 6 au 12 novembre 2022 sous le thème *Ensemble cultivons l'humain* ;

CONSIDÉRANT que cette campagne nationale est l'occasion de souligner l'apport essentiel des personnes proches aidantes à la société québécoise, d'abord sur le plan humain, mais également sur le plan économique et sur le plan de la santé publique ;

CONSIDÉRANT qu'au Québec, plus de 1,5 million de personnes assurent volontairement des soins, des services ou de l'accompagnement, sans rémunération à une personne de leur entourage ayant une ou des incapacités temporaires ou permanentes et pour laquelle elles ont un lien affectif ;

CONSIDÉRANT que les personnes proches aidantes contribuent par leur action au bien-être de leurs collectivités et au développement de communautés plus inclusives ;

CONSIDÉRANT que le soutien des personnes proches aidantes est une responsabilité individuelle et collective, et que, par conséquent, elle doit être partagée par tous les acteurs et actrices de la société ;

CONSIDÉRANT que les municipalités forment des milieux de vie à échelle humaine dont l'aménagement facilite le maintien de services de proximité, de même que la santé et l'épanouissement des personnes ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, comme ailleurs dans la province, soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à témoigner de la bienveillance aux personnes proches aidantes ;
- En invitant les entreprises, les organisations et les institutions sur leur territoire à instaurer des mesures pour une meilleure conciliation travail proche aide;
- En encourageant les initiatives organisées sur le territoire, tout au long de l'année, pour sensibiliser la population aux différents enjeux de la proche aide et pour soutenir les personnes proches aidantes

- En proclamant la semaine du 6 au 12 novembre 2022, « Semaine nationale des personnes proches aidantes » lors d'un conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est convenu d'appuyer et de promouvoir la Semaine nationale des personnes proches aidantes sous le thème « Ensemble cultivons l'humain ».

2775-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'appuyer et de promouvoir la Semaine nationale des personnes proches aidantes sous le thème **Ensemble cultivons l'humain**.
ADOPTÉE

4.9 Indice du coût de la vie.

Le directeur général informe le conseil que l'indice du coût de la vie de statistique Canada au mois de septembre est de 6.9% pour l'année 2021/2022.

4.10 Avis de motion pour règlement de revitalisation

Le conseiller M. Jean-Marie Dionne donne avis de motion du projet de règlement de revitalisation 2023-01-02 pour adoption à une séance ultérieure.

4.11 Audit pour l'année 2022

2776-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter les honoraires pour la vérification des états financiers de l'année 2022 au montant de 22 000\$ par la firme Raymond/Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

ADOPTÉE

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Suivi des ponceaux

Présentement les 3 ponceaux ont été changés, plus celui identifié par un citoyen sur le rang Ste-Cécile- ouest.

5.2 Demande de correction de pluvial rue St-Pierre

2777-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'effectuer les travaux de corrections du pluvial chez le citoyen Monsieur Allen Guilbert.

ADOPTÉE

5.3 Modification de la résolution 2642-02-22 Programme Prabam

Résolution pour reddition de compte de la fin de travaux du Garage municipal du programme PRABAM

2778-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'approuver la reddition de compte du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux au montant de 75 381.02\$. De plus le conseil entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition compte finale.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs.

Dépôt

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc pour le mois d'octobre.

7.2 Dépôt des descriptions techniques rénovation cadastrale

Dépôt

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim dépose les descriptions techniques de la rénovation cadastrale.

7.3 Adoption du budget de la Rigibgny

Reporté à une prochaine séance.

8. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

8.1 Avis de non-conformité réseau d'égout le 28 octobre 2022, Min. Env.

Le ministère nous informe qu'un nouveau plan d'action doit être fait pour le 20 novembre 2022 afin de réaliser les travaux d'assainissement des eaux usées.

Mme Amélie Demers a répondu à cette demande par courriel en proposant un plan d'action le 3 novembre 2022.

9. CULTURE ET LOISIRS

9.1 Approbation des dépenses du fonds d'accessibilité (toilettes chalet+ mur de salle) projet 017362690

2779-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser les travaux d'accessibilités des toilettes du chalet de loisirs ainsi que le mur transversal d'accessibilité par l'intérieur de la salle Éric côté afin que toutes personnes handicapées puissent y avoir accès par l'intérieur du bâtiment conditionnellement à l'autorisation du solde restant de la subvention du fonds d'accessibilité projet 017362690

ADOPTÉE

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Résolution pour tarification de location de la salle

Le maire présentera la grille de location modifiée à Josiane pour fin de réglementation de tarification.

2780-11-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la tarification proposée par le maire.

ADOPTÉE

11. RAPPORT VERBAL DU MAIRE

12. RAPPORT DES COMITÉS

- a) Bibliothèque
- b) Comité culturel de la MRC de Bécancour
- c) Régie de la gestion des déchets
- d) Régionalisation de l'aréna
- e) Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DEMANDES VERBALES DES CITOYENS

- a) Demandes verbales et questions des citoyens
Aucune question

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2781-11-22

EN CONSEQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h10.

ADOPTÉE

Je, Simon Brunelle, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

Simon Brunelle, maire

Gérard Cossette,
directeur général/greffier-trésorier par intérim